

Le 26/03/2018 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Monsieur LOCQUET, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKIB, Madame BAPTISTE, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOU, Monsieur SAULNIER, Madame ITALIANI, Madame BERTOIS, Madame DJENADI, Monsieur LY, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT, Madame TRAORE, Madame WISSOTZKY.*

ABSENTS *Monsieur ILLIGOT.*

POUVOIRS *Monsieur Benoît MIRON à Madame Caroline CAYEUX, Madame Anne GEFROY à Monsieur Thibaud VIGUIER, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Olivier TABOUREUX.*

Date d'affichage		30 mars 2018
Date de la convocation		20 mars 2018
Nombre de présents	41	
Nombre de votants	44	

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Elodie BAPTISTE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le lundi 26 mars 2018 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Budgets annexes de zones : reprise anticipée des résultats 2017 (budgets lotissements de la Longue Haie, Agel, et PA Tilloy

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES la reprise anticipée des résultats 2017 au budget primitif 2018 des budgets annexes de zones, comme suit :

	Solde de clôture 2016	Résultat de l'exercice 2017	VOTE Résultat de clôture 2017 à reporter sur 2018
LONGUE HAIE			
Investissement	-511 717,43	-26 697,54	-538 414,97
Fonctionnement	131 928,73	0,00	131 928,73
AGEL			
Investissement	-2 389 997,29	950 000,00	-1 439 997,29
Fonctionnement	950 000,00	450 000,00	1 400 000,00
TILLOY			
Investissement	690 000,00	0,00	690 000,00
Fonctionnement	-785 778,93	-5 756,58	-791 535,51

2- Budget annexe lotissement de la Longue Haie – budget primitif 2018

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES le budget primitif 2018 du budget annexe « lotissement de la Longue Haie » qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	595 442,49	Recettes de l'exercice	463 513,76
Restes à réaliser	0,00	Résultat de fet reporté	131 928,73
Total :	595 442,49	Total :	595 442,49

Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	28 513,76	Recettes de l'exercice	566 928,73
Solde exécution investissement reporté	538 414,97		
Total :	566 928,73	Total :	566 928,73

3- Budget annexe lotissement Agel - budget primitif 2018

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES le budget primitif 2018 du budget annexe « lotissement Agel » qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	1 410 001,00	Recettes de l'exercice	10 001,00
		Solde exécution fonctionnement reporté	1 400 000,00
Total :	1 410 001,00	Total :	1 410 001,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	10 000,00	Recettes de l'exercice	1 449 997,29
Solde exécution investissement reporté	1 439 997,29		
Total :	1 449 997,29	Total :	1 449 997,29

4- Budget annexe lotissement PA Tilloy – budget primitif 2018

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES le budget primitif 2018 du budget annexe « lotissement parc d'activités du Tilloy » qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté (déficit)	791 535,51		
Dépenses de l'exercice	26 500,00	Recettes de l'exercice	818 035,51
Total :	818 035,51	Total :	818 035,51

Investissement

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	690 000,00	Solde exécution investissement reporté	690 000,00
Total :	690 000,00	Total :	690 000,00

5- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuel pour : des besoins de remplacement, des besoins saisonniers ou occasionnels, des missions ponctuelles (vacataires)

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le recrutement pour les nécessités de service dans les trois catégories hiérarchiques A, B et C et sur toutes les filières, des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3, 1° et 2° de la loi du 26 janvier 1984, des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 et recourir à du personnel vacataire pour des missions ponctuelles et limitées..

6- Célébration du centenaire de l'accord de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE de solliciter une subvention auprès de la Mission du Centenaire, de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise et de demander auprès des financeurs une autorisation pour démarrage anticipé.

7- Foncier- enquête publique de déclassement – parking cadastré section ZE n°s 551p, 855p et 857p

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le déclassement d'une partie du parking cadastré section ZE n°s 551p, 855p et 857p d'une superficie de 3500m² environ, situé au niveau du giratoire de la Marette, actuellement fermé et affecté à l'usage du stade Pierre Brisson. Le conseil municipal a approuvé à ***** le lancement de la procédure d'enquête publique de déclassement.

8- Patrimoine – vente aux enchères via AGORASTORE – ensemble immobilier sis 14 bis rue du Réservoir

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le principe de mise en vente de l'ensemble immobilier sis 14 bis rue du réservoir, cadastré section AB n°s 230, 286 et 287 d'une superficie de 343 m², dans le cadre d'enchères via la plate-forme internet AGORASTORE, avec une mise à prix de 115 000 euros, et de signer le contrat-cadre immobilier avec la société AGORASTORE SAS pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

9- Vie scolaire – dédoublement des classes de CP et CE1 en réseaux d'éducation prioritaire (R.E.P) – demande de financement

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE de solliciter une subvention auprès des partenaires publics mobilisés dans ce dossier à un taux de financement maximum. La ville de Beauvais compte 11 école classées en REP dans lesquelles 35 classes dédoublées sont à mettre en place. Elles nécessitent la création de salles adaptées soit par le cloisonnement des classes existantes, soit par la transformation de locaux.

Le montant des travaux d'aménagement est estimé à 458 000 euros. Les dépenses d'équipement numérique sont estimées à 268 000 euros. La mise aux normes et de l'accessibilité des équipements publics, le montant des travaux de 2 restaurations scolaires est estimé à 70 000 euros.

10- Vie scolaire – périmètres scolaires

Le conseil municipal a approuvé à ***** les modifications du périmètre scolaire année 2018 comme suit :

MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ANNÉE 2018							
Rattachement actuel				Rattachement proposé			
Voiries	N° Impairs	N° Pairs	Secteur	Voiries	N° Impairs	N° Pairs	Secteur
Rue Louis Borel	35 à 67	30 à 40	Mat E. Triolet/Élém Dartois Debussy	Rue Louis Borel	35 à 67	30 à 40	Mat E. Triolet/Elém Ferry-Bossuet
Rue Diogène Maillart			Mat E. Triolet/Élém Dartois Debussy	Rue Diogène Maillart			Mat E. Triolet/Elém Ferry-Bossuet
Rue Cambry		2 à 24	Élém Europe	Rue Cambry		2 à 24	Élém Bossuet
Allée des Pins			Élém Europe	Allée des Pins			Élém Bossuet

11- Mutualisation des ressources dans le cadre d'un forum des métiers

Le conseil municipal a approuvé à **PUNANIMITE** la convention entre la ville de Beauvais et la commune de Sainte Geneviève concernant l'organisation du troisième forum des métiers en uniforme à Sainte Geneviève, afin de présenter au public différentes spécialités : brigade équestre, brigade motocycliste.

12- Santé – demande de financement pour le pôle santé Clémenceau

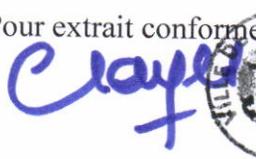
Le conseil municipal a approuvé à **PUNANIMITE** de solliciter une subvention concernant des travaux d'amélioration thermique d'un montant estimé à 102 000 euros TTC, et des travaux d'aménagement et de mise en conformité d'un montant estimé à 250 000 euros TTC pour le pôle de santé Clémenceau.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 19h10

Pour extrait conforme

Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,